

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **28 (1982)**

Heft 12

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

sommaire

1^{re} Biennale des peintres suisses de l'étranger

1 ^{re} biennale des peintres suisses de l'étranger	3
Civisme	6
Les régions jurassiennes et l'horlogerie	8
Communications officielles:	
– Interview du ministre Max Leippert	9
– Fonds de solidarité	11
Pages locales	12-16
Aperçu sur le camp de Fribourg	17
Possibilités de travail pour les jeunes Suisses de l'étranger	20
La rente de veuve de la femme divorcée domiciliée à l'étranger	22
Le vol d'Auguste Piccard dans la stratosphère	23

Mariage d'une Suisseuse

La Suisseuse désireuse de conserver la nationalité suisse lors de son mariage avec un ressortissant étranger *doit* en exprimer la volonté par écrit, *avant le mariage*, au moyen de la formule disponible à cet effet auprès des représentations suisses à l'étranger.

Fanfare, discours, ambiance chaleureuse coiffèrent cette grande première.

Nos artistes suisses, venus des 4 coins du monde, furent vraiment à l'honneur ce jour-là, soutenus par un prestigieux comité de patronage, une foule d'amis et un nombreux public venus de Suisse et de l'étranger pour admirer leurs œuvres, créer des contacts ou resserrer des liens d'amitié.

Après une introduction de M. Claude Mauler, président du comité d'organisation, il appartenait à M. Louis Rossier, syndic, et au président central de la Nouvelle Société Helvétique, M. René Rétornaz, de saluer les personnalités honorant de leur patronage cette première exposition suisse de nos compatriotes de l'étranger. (Liste du comité de patronage: voir annexe).

Au nom du comité d'organisation, le peintre Roland Zahnd, directeur artistique, définit le sens de cette manifestation: établir un contact avec nos compatriotes artistes à l'étranger. Il remercia les autorités compétentes pour leur appui moral.

En outre il regretta de ne pouvoir accepter dans cette première que les artistes d'expression figurative, au détriment des abstraits, des sculpteurs, etc., qui auraient certainement mérité d'être présents.

Aujourd'hui déjà, nous parlons de la deuxième Biennale 1984. Le premier jalon posé en ce 11 septembre 1982 augurant d'ores et déjà un avenir heureux. Nous souhaitons un plus large appui de nos autorités, afin que tous nos artistes dignes de ce nom puissent y participer.

M. Pierre Favre, vice-président de

l'Alliance culturelle romande, présenta ensuite les trente-sept artistes sélectionnés par le jury sous la présidence de M. Jacques-Edouard Berger. Quelqu'un a dit: «L'Art est l'expression la plus haute et la plus vivante de la vie», et l'art, comme l'humanité n'a pas de frontière. Il est surtout le seul langage universel et l'imagerie qui nous vient, ce jour, du Sénégal, de Mexico, du Pérou, de la Réunion, du Canada, d'Allemagne, de France ou de dix autres terres lointaines, s'exprime à notre contemplation par les mêmes incitations.

Au nom des artistes, M. Michel Cevey, peintre et graphiste à Francfort (Allemagne), dit le privilège de ce contact avec le public de la mère-patrie. «Cette manifestation a eu lieu dans un village parce qu'elle représente le produit d'une initiative privée. On nous a lancé un appel et nous y avons répondu. Parce que nous avons bien compris l'envergure stratégique de cet appel. Nous avons fait un premier pas pour montrer le chemin, pour appuyer cet esprit d'ini-



Christophe Turnau «Ville fantôme» (Italie)